

"Appliquez-vous à développer un progrès" Gustave Eiffel



- ✓ **Public concerné** : Toute personne âgée de 15 à 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée** : BAC (Professionnelle, Technologique ou Générale)
- ✓ **Situation administrative** : Être de nationalité française ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès** : Enregistrer sa candidature à l'UFA ; Tests et/ou entretien préalable avec un formateur spécialiste du domaine professionnel et le coordonnateur ; Obtenir une promesse d'embauche.
- ✓ **Spécificité du poste** : Aucune

A PROPOS DE LA FORMATION



Objectif : Être capable d'assurer la liaison technique entre les différents acteurs et partenaires d'une entreprise sur un projet industriel.

Contenu de la formation :

Enseignement professionnel :

- Construction mécanique
- Construction électrique (électronique, électrotechnique)
- Automatismes, informatique industrielle
- Étude des systèmes techniques
- Organisation industrielle

Blocs de compétences générales :

- Culture générale et expression
- Mathématiques
- Physique appliquée
- Langue vivante 1 : Anglais
- Bureautique et outils de communication
- Economie et gestion de l'entreprise
- Langue vivante 2 (facultatif)

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle en cours de formation et examen ponctuel

Bon à savoir : La validation d'un ou plusieurs blocs de compétences est possible à l'issue de la formation.

Durée-calendrier :

2 ans (1410 heures en centre et 2230 heures en entreprise)

Rentrée scolaire : 11 Septembre 2023

**Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.*

Intervenant.e.s :

Enseignant.e.s de l'Éducation Nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Post-bac/bts-assistance-technique-d-ingenieur>

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprenti.e.s qui souhaitent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 10 500 €/an
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Source de financement : Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprenti.e.s, rendez-vous sur le portail de l'Association Nationale des Apprentis de France : www.anaf.fr

Renseignements et inscriptions :

LPO Gustave Eiffel

BP 4 COCONI

97670 OUANGANI

☎ 0269 62 85 04

✉ ufa.lpo.kahani@ac-mayotte.fr

Coordonnatrice de l'action :

Mme Marie-soua M'sa Madi

☎ 0639 09 57 70

✉ ufa.lpo.kahani@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :

🌐 greta-cfa.ac-mayotte.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

Mme Amidaty OUMAR

☎ 0639 28 04 65

✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Indicateurs Promotion 2021-2023 :

- ☺ Taux de réussite à l'examen du BTS : 16,11%
- ♂ ♀ Taux d'insertion en milieu professionnel : 0%
- 🎓 Taux de poursuite d'études : 50%
- ✖ Nombre d'interruption en cours de parcours : 0
- ☺ Taux de satisfaction : 60 %